

DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

ARRONDISSEMENT
de MURET

CANTON de PORTET/GARONNE

COMMUNE de VILLATE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers:

En Exercice : 15

Présents: 14

Votants: 14

L'an Deux Mille Quinze

Le quinze juin, à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de Villate dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GARAUD, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal :
le 09/06/2020

Objet : désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au syndicat mixte pour l'étude et la protection de l'environnement dans le département de la Haute-Garonne.

PRESENTS : Mesdames PAJAUD. ALAMINOS. BERTIN. CARLES. CHEFTEL. GROS.
Messieurs GARAUD. DUFOUR. PELFORT. CONCATO. GALEA. GARCIA. MAURETTE. RADJA.
ABSENT EXCUSE : M. HERRERA

Monsieur Ali RADJA a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Assemblées Municipales nouvellement élues doivent procéder à la désignation d'un délégué titulaire pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement dans le département de la Haute-Garonne.

Monsieur le maire propose au Conseil de procéder à cette élection et lui fait part des candidatures de :

Madame CARLES Nadine propose sa candidature pour le poste de délégué titulaire.

Après avoir procédé au scrutin secret, le résultat est le suivant :

- Madame CARLES Nadine : 14 voix est élu en qualité de déléguée titulaire au sein du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement dans le département de la Haute-Garonne.

Monsieur PELFORT Jean Louis propose sa candidature pour le poste de délégué suppléant

Après avoir procédé au scrutin secret, le résultat est le suivant :

- Monsieur PELFORT Jean Louis: 14 voix est élue en qualité de délégué suppléant au sein du Syndicat Mixte pour l'Etude et la Protection de l'Environnement dans le département de la Haute-Garonne.

Madame CARLES Nadine et Monsieur PELFORT Jean Louis ont déclaré accepter leur mandat.

Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa transmission en Sous- Préfecture le 15/06/2020

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

En Mairie le 15 juin 2020

Le Maire J.C GARAUD.

